

Journée

# CONNAISSANCES & Fleuve Rhône

18 novembre 2014

Université Lumière Lyon 2  
8 quai Claude Bernard

## L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES TERRITOIRES : PERCEPTIONS ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

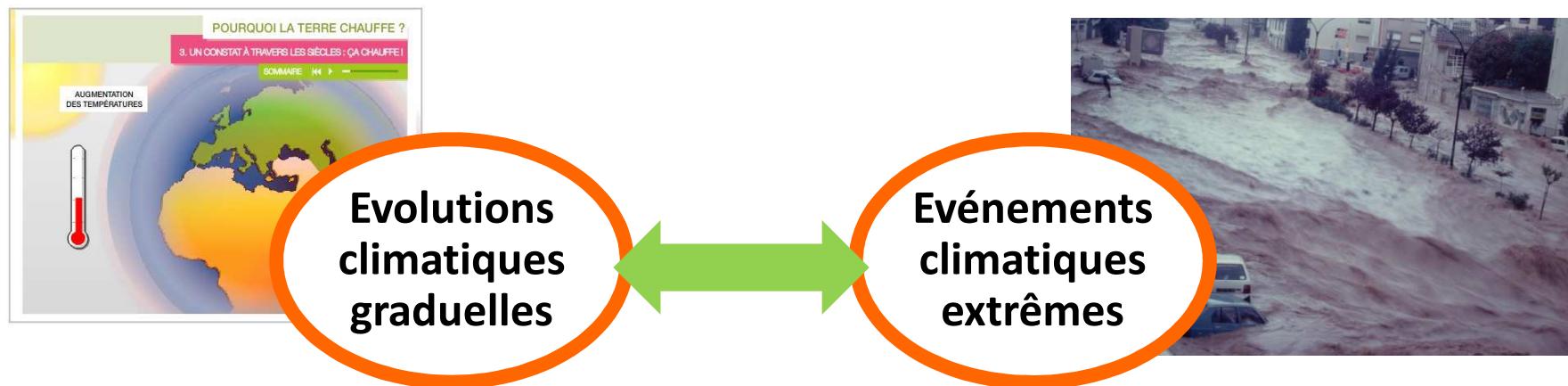
**Sandrine DHENAIN**

**Doctorante CIFRE IRSTEA UMR G-EAU -  
TEC Conseil**



**SAUVONS  
L'EAU!**

## L'ADAPTATION AU CC : ENJEU EMBLÉMATIQUE DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE



- L'adaptation : Une institutionnalisation en cours
- Une notion peu stabilisée et protéiforme



**transition**  
durable  
adaptation  
développement  
biodiversité  
énergétique  
écologie  
environnement  
préservation  
atténuation  
carbone

## DEFINIR L'ADAPTATION

La capacité à **apprendre** et à **ajuster** les systèmes humains et écologiques face **auX évolutionS** climatiques, mais aussi écologiques, sociales, économiques, démographiques, politiques, etc. afin **d'atténuer les risques** qui en découlent et de maintenir une certaine **stabilité**. < Définition adaptée du GIEC et de

UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ADAPTATION EST-ELLE EN GERME COMME NOUVELLE POLITIQUE PUBLIQUE DE TERRITOIRE / GESTION DES RESSOURCES ?



# • 1/ COMMENT LES TERRITOIRES TENTENT DE S'ADAPTER ?

Plan d'adaptation au changement climatique  
Bassin Rhône-Méditerranée

- EX 1 : S'

## CONNAISSANCE

« Eau et ch  
vulnerabilit

- EX 2 : S'ad

## maintenir les



Etude de caractérisation des vulnérabilités  
du bassin Rhône-Méditerranée  
aux incidences du changement climatique  
dans le domaine de l'eau

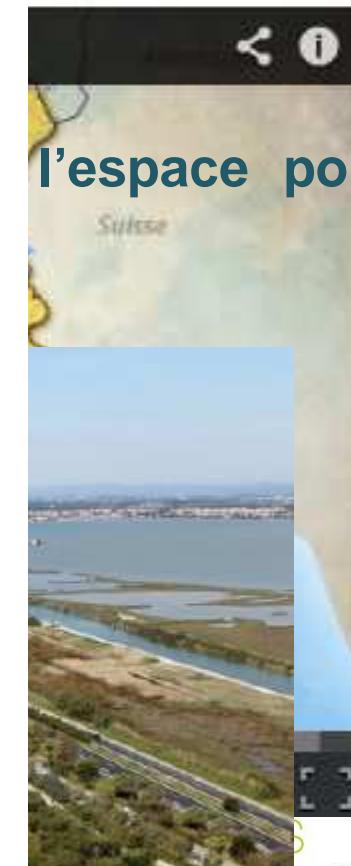
août 2013



confortant la



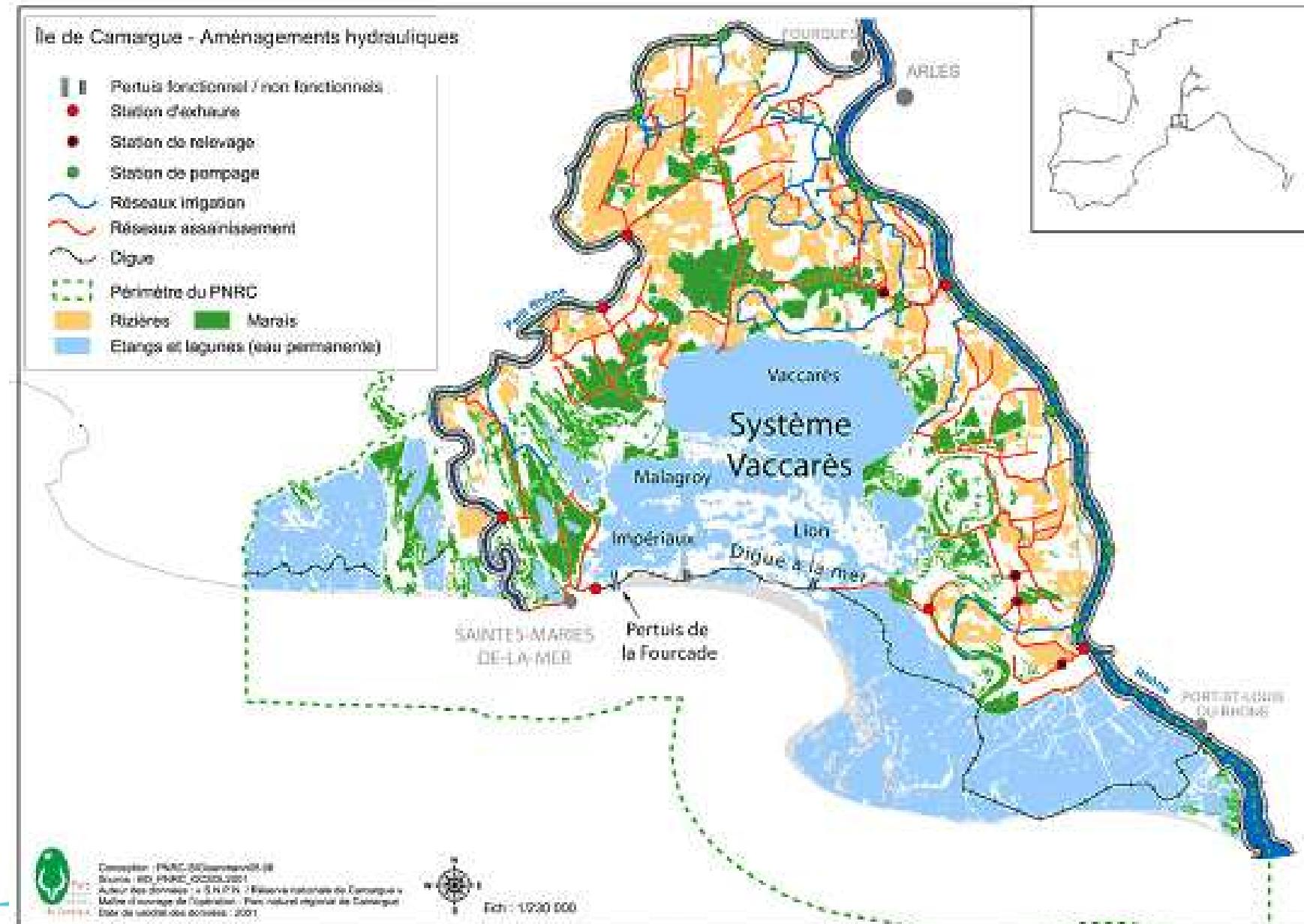
l'espace pour



## INTRODUCTION

## 1/ Sur les territoires

## 2/Une politique publique ?



## CONCLUSIONS 1

- **De multiples adaptations possibles et transposables**
- **Surtout des actions « sans regrets »**
- **Des spécificités à souligner du monde de l'eau**
  - ✓ Incertitudes plus fortes sur les précipitations (par rapp. T°)
  - ✓ Modélisations hydrologiques
  - ✓ Nombreuses échelles spatiales et temporelles



- **2/ L'ADAPTATION au CC : UNE POLITIQUE**

**PUBLIQUE en train de se constituer ?**

**QUELLE ADAPTATION DANS LES POLITIQUES  
PUBLIQUES?**



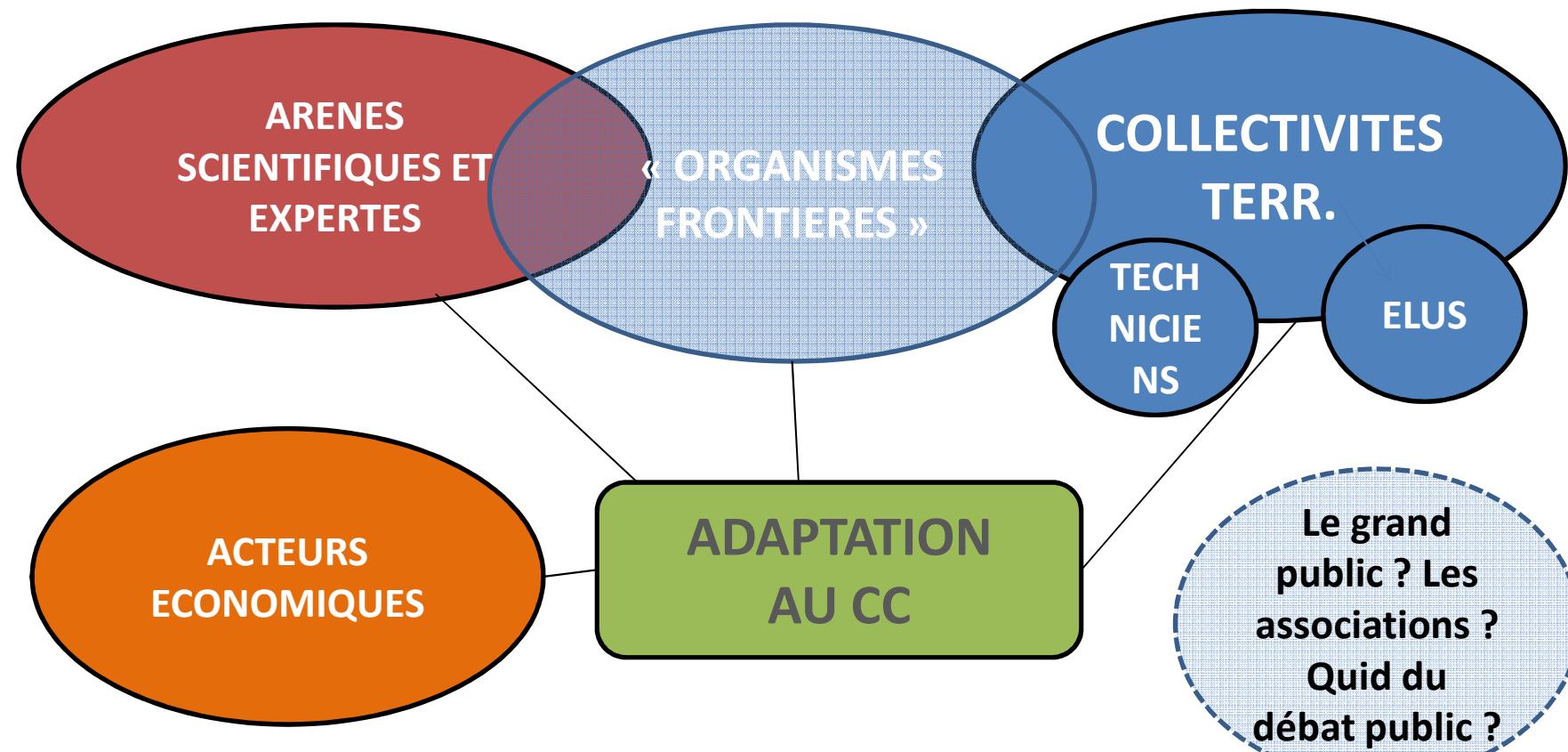


## LA MISE À L'AGENDA

- La mise à l'agenda nationale précède la mise à l'agenda locale : une *standardisation descendante*
- Une mise à l'agenda locale portée par des techniciens convaincus
- Parfois, des mises à l'agenda conjoncturelles

→ L'adaptation, un objet consensuel au croisement d'injonctions règlementaires, d'incitations, de maturation technique, etc.

## • LES ACTEURS EN PRÉSENCE



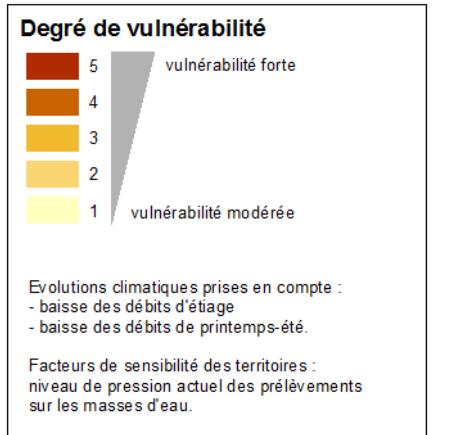
→ **un sujet « en chambre »**

# Problématique scientifique mais réponse... politique?

## Vulnérabilité au changement climatique pour l'enjeu **disponibilité en eau**

V 20 août 2013

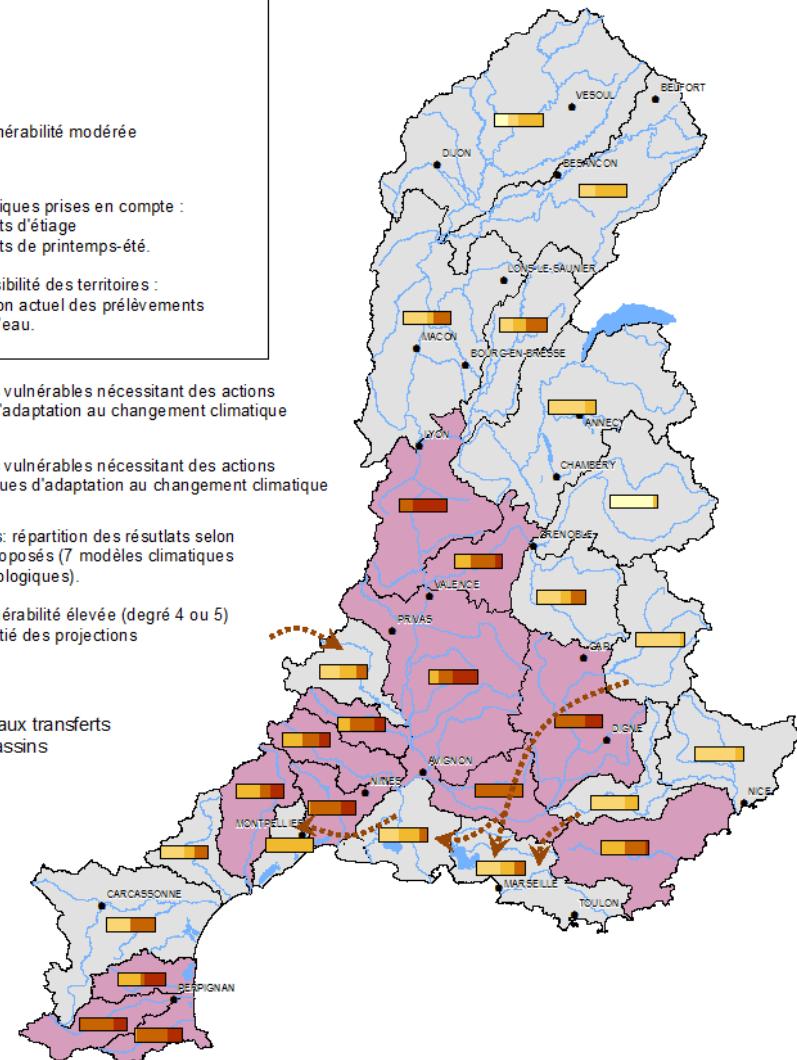
Incidences du changement climatique sur les déséquilibres quantitatifs superficiels  
en situation d'étiage (compte tenu des aménagements actuels)



bassins vulnérables nécessitant des actions fortes d'adaptation au changement climatique

bassins vulnérables nécessitant des actions génériques d'adaptation au changement climatique

Fond de carte: vulnérabilité élevée (degré 4 ou 5)  
pour plus de la moitié des projections



## DES NORMES FACONNENT LA GRAMMAIRE DE L'ADAPTATION

- **Inscription dans le code de l'environnement, de l'urbanisme : des « injonctions symboliques »**
- **Flexibilité, robustesse, sans regrets**
- **Coûts induits et coûts évités**
- **Gouvernance multi-niveau**



## DES INSTRUMENTS

### POUR L'ACTION

- **Plans et stratégies locales d'adaptation**

*Et/Ou*

- **Intégration dans les politiques publiques déjà en place**



# CONCLUSIONS

- **L'adaptation, une affaire locale**
- **Une opportunité d'innovation**
- **Deux limites :**
  - ✓ L'incertitude : on ne peut pas tout prévoir
  - ✓ Parfois, l'adaptation n'est plus possible : transformation.



- Dans un contexte d'incertitudes scientifiques,  
*« il ne s'agit pas de prévoir l'imprévisible, mais de s'entraîner à lui faire face », Lagadec (2003).*
- « Il y a toujours une dimension de pari (sur l'avenir) !  
*Ce pari doit être assumé collectivement.* »

H. Le Treut

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

